



2025

PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Navigation



Résidentiel

Affaires

RÉSIDENTIEL

NOUVEAUTÉ 2025 : RÉNOVATION EFFICACE

CONDITION

- Le client doit avoir le chauffage de l'air au gaz naturel (pour les deux programmes)



RÉSIDENTIEL CHAUFFAGE DE L'AIR

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil similaire ou plus performant ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



Remises bonifiées en 2025



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le chauffage central doit être au gaz naturel. En remplacement d'un échangeur d'air non muni d'un système de chaleur uniquement.

RÉSIDENTIEL CHAUFFAGE DE L'EAU

CONDITION

- Le client doit avoir un chauffe-eau avec réservoir et la source actuelle pour le chauffage de l'eau doit être le gaz naturel.



AUTRES APPAREILS

CONDITION

- Le client doit avoir le chauffage de l'eau au gaz naturel.



AFFAIRES APPAREILS DE CUISINE

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.

Remises bonifiées en 2025



950 \$



Remises bonifiées en 2025



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'eau.

AFFAIRES CHAUFFAGE DE L'AIR

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le chauffage de l'air doit être au gaz naturel.

Remises bonifiées en 2025



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le chauffage de l'air doit être au gaz naturel.

CHAUFFAGE DE L'EAU

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le client doit être assujéti au tarif 1 de Enbridge Gaz Québec (commercial)

AFFAIRES RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

CONDITION

- Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'air.



pour soutenir les clients qui désirent expérimenter de nouvelles approches permettant une utilisation plus efficace du gaz naturel.



Enbridge Gaz Québec offre un programme commercial d'ajout de charge dans le secteur commercial, lequel est destiné à la clientèle existante et en affaires depuis plus de douze mois.

Quelques exemples : <https://enbridgegaz.com/affaires/deja-client/remises-en-argent>

Pour toutes questions, veuillez écrire à pgee@enbridge.com

Des conditions peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations sur les programmes et connaître les critères d'admissibilité, veuillez vous référer au site web de Enbridge Gaz Québec ou téléphoner à l'un de nos représentants au 819-771-8321